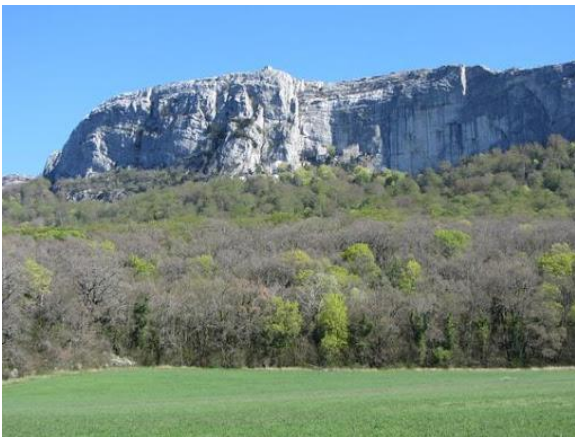


Communiqué de presse

22 avril 2021

Forêt domaniale de la Sainte-Baume : réouverture de certains chemins communaux et domaniaux



Suite à une seconde tranche de travaux de sécurisation réalisés en mars 2021, une partie des chemins jusqu'alors fermés en forêt domaniale de la Sainte-Baume sont désormais réouverts. Les chemins communaux et domaniaux suivants sont à nouveau accessibles :

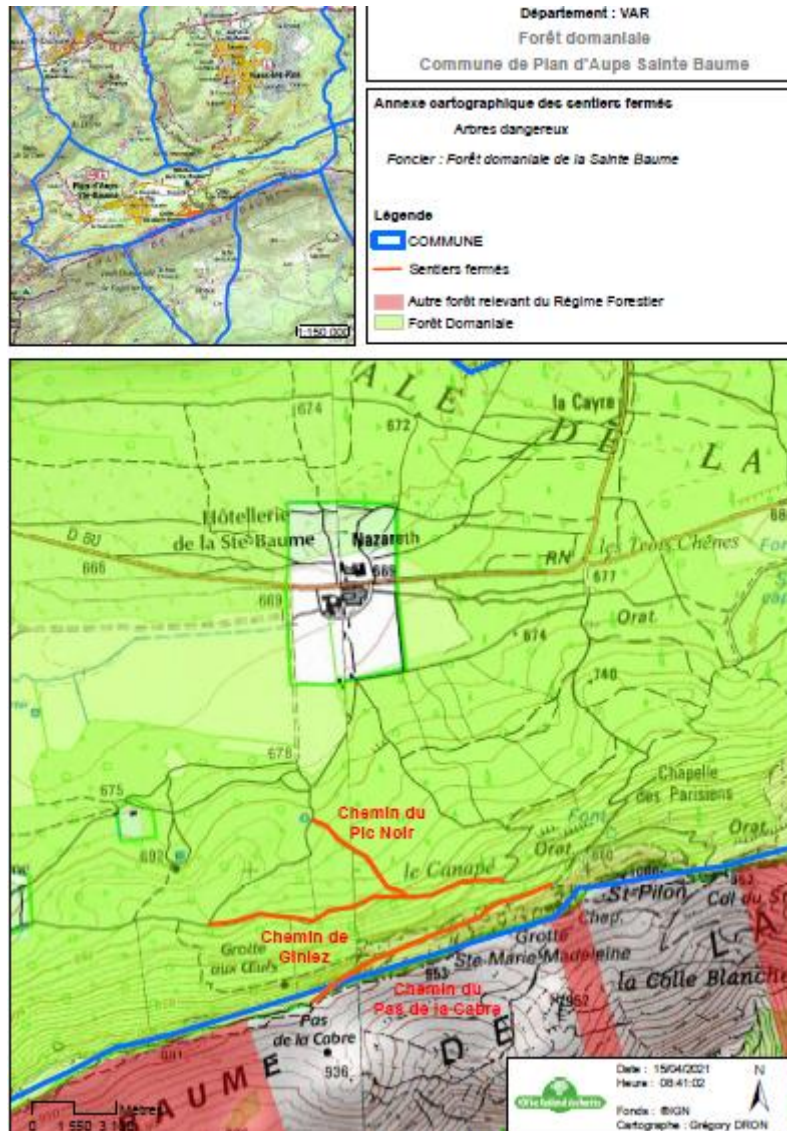
- Chemin de jonction entre l'allée Royale et le chemin de la Source de Saint-Zacharie,
- Chemin de la Source de Saint-Zacharie,
- Chemin de Giniez (de la ferme de Giniez jusqu'à la jonction du chemin de la Source de Saint-Zacharie.

Depuis les intempéries survenues avant Noël 2019, une partie importante de la forêt domaniale de la Sainte-Baume a dû être interdite au public, suite à l'arrêté municipal du vingt avril 2021. La sécurisation des itinéraires pédestres, réalisée en deux temps par l'ONF, a permis une réouverture totale du chemin des Roys, du chemin du Canapé, de l'allée Royale, du chemin de la Source de Saint-Zacharie, ainsi qu'une réouverture partielle du chemin de Giniez.

Jusqu'à leur mise en sécurité, restent fermés par arrêté municipal du vingt avril 2021 le chemin du Pic Noir, le chemin de Giniez (de l'intersection du chemin du Canapé à l'intersection du chemin de la Source de Saint-Zacharie) ainsi que le chemin du Pas de la cabre. Ces fermetures sont matérialisées sur le terrain par des ganivelles en bois.

Pour votre sécurité, nous vous invitons à rester sur les voies d'accès autorisées.

Carte de localisation



Contact presse

Cindy Benlakehal

Chargée de communication - Agence territoriale Alpes-Maritimes/Var
62, route de Grenoble - 06205 Nice Cedex 3

cindy.benlakehal@onf.fr

04 93 18 51 33 - 06 15 58 19 31

